



Gestion collective des déchets sur la zone commerciale de Villeneuve-Loubet à Sophia-Antipolis (06)

Cadre de restitution : Étude de l'ADEME

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

les Genêts
449 route des Crêtes
<https://casa-infos.agglo-casa.fr/>

OPTIGEDE
Administrateur
ADEME
administrateur.optigede@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ENTREPRISE, COÛT, ORDURES MENAGERES RESIDUELLES,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

La CASA (Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis) réalise la collecte des déchets ménagers et assimilés (DMA) sur les zones de la Communauté d'agglomération.

Au 31 décembre 2010, le marché liant le prestataire déchets à la CASA, arrivant à expiration, une démarche pour valoriser les cartons et les films plastiques de la zone a été engagée.

L'opération concerne environ 250 entreprises sur la zone de Villeneuve-Loubet, essentiellement de petites tailles, ayant des activités très disparates.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

L'objectif de l'opération était **d'améliorer la valorisation des DMA** mais également d'impulser une **dynamique d'optimisation** de la gestion des déchets et de **réduction des coûts** de gestion par valorisation des recyclables.

Résultats quantitatifs:

La collecte anciennement à une fréquence de 6 fois par semaine d'ordures ménagères résiduelles est passée à 3 fois par semaine pour ces mêmes déchets avec en plus, 2 collectes par semaine de cartons et 1 collecte de films plastiques.

De janvier à août 2011, étaient collectés:

- 83,52 t de cartons au total
- 14 t de films plastiques

Résultats qualitatifs :

Cette action a permis d'améliorer significativement la gestion des déchets et leur valorisation, permettant ainsi une réduction des coûts de traitement.

MISE EN OEUVRE

Planning:

- Étude de faisabilité technico-économique : 6 mois en 2010
- Distribution des bacs en novembre et décembre 2010
- Début de la collecte au 1er janvier 2011

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

- 1 chargé d'étude de la CCI pour l'étude initiale
- 1 technicien de la CASA - cette mission occupe moins d'un quart temps

Moyens financiers :

Le financement de l'opération a été entièrement fait par la CASA.

Moyens techniques :

Les moyens mobilisés sont ceux du prestataire : benne à ordures ménagères pour la collecte des bacs, collecte des containers 10m³ par une benne à ordures ménagères de collecte des points d'apport volontaire, collecte des compacteurs par un ampliroll.

Les tonnages collectés sont suivis ainsi que la qualité du tri.

La communication initiale a été réalisée par la CCI et la CASA, en partie par courrier avec également des distributions de plaquettes de communication; et une communication spécifique sur le site et dans les journaux de la CCI.

Partenaires mobilisés :

- CCI

VALORISATION

Facteurs de réussite :

L'opération est reproductible à toutes zones gérées par une collectivité qui souhaite continuer à s'investir sur la collecte des déchets de la zone.

Difficultés rencontrées :

L'opération a permis une véritable substitution de collectes d'OMr au profit de collectes de déchets recyclables.

Recommandations éventuelles:

Le point clé semble de mettre les moyens dans la communication et plus particulièrement en amont.

Selon le porteur de projet, il faut également que ceci ne soit pas un coût supplémentaire pour les entreprises. Les bacs doivent être distribués gratuitement.

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.